



HAL
open science

Négation directe vs. négation indirecte: quelle est la place des négatifs parmi les indéfinis du français?

Claude Muller

► To cite this version:

Claude Muller. Négation directe vs. négation indirecte: quelle est la place des négatifs parmi les indéfinis du français?. Anna Orlandini & Paolo Poccetti. Intorno alla negazione. analisi di contesti negativi dalle lingue antiche al romanzo., Fabrizio Serra, Pisa-Roma, pp.147-168, 2012, *Linguarum Varietas*. halshs-00989430

HAL Id: halshs-00989430

<https://shs.hal.science/halshs-00989430v1>

Submitted on 11 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claude Muller (Université de Bordeaux & CNRS : UMR 5263)

Négation directe vs. négation indirecte: quelle est la place des négatifs parmi les indéfinis en français ?

Linguarum Varietas, Pisa-Roma, Fabrizio Serra, 2012: *Intorno alla negazione. Analisi di contesti negativi dalle lingue antiche al romanzo*. A. Orlandini, P. Poccetti (éds): 147-168.

1. Négation et polarité.

La négation induit des phénomènes de collocation bien connus avec des expressions à interprétation scalaire (comme *lever le petit doigt* : c'est une expression « scalaire » parce qu'indiquant, dans une suite de « quantités » ordonnées d'actions, et de façon idiomatique, la plus petite action envisageable) ; de telles expressions ne sont utilisables que comme des extensions virtuelles, hors de toute appréhension dans le réel, des cas limites de ce qui est envisageable. De même pour *valoir un clou*, ou encore *y avoir un chat* :

- (1) Il n'a pas levé le petit doigt pour nous aider
Je ne crois pas qu'il lève le petit doigt pour nous aider
*Je pense qu'il lèvera le petit doigt pour nous aider
- (2) Ce tableau ne vaut pas un clou
*Ce tableau vaut un clou
- (3) Il n'y avait pas un chat à la réunion
Il y avait un chat à la réunion (sens différent !)

La négation est par excellence leur domaine d'occurrence, mais elles peuvent parfois apparaître aussi dans des contextes qui excluent comme le fait la négation, de leur donner du sens dans la réalité :

- (4) A-t-il seulement levé le petit doigt pour nous aider ? (à mon avis non)

On parle pour de telles locutions d'expressions à *polarité négative*. L'étiquette *polarité négative* remonte à Baker 1970. Le terme de polarité suggère une variabilité liée au contexte, une propriété réversible telle qu'une seconde négation ou un contexte analogue puisse réintroduire un environnement de type affirmatif:

- (5) *N'a-t-il pas déjà levé le petit doigt pour nous aider ?

De nombreux travaux sur cette question ont lié la polarité négative à une orientation scalaire inverse de celle des quantifieurs en phrase assertive simple, ce qu'on a appelé par opposition des constructions à *polarité affirmative*. Un quantifieur dans une assertion a une orientation scalaire repérable par une adjonction avec *même*: cette adjonction est naturelle avec une quantité croissante:

- (6) Luc possède trois appartements, ou (peut-être) même quatre
- (6') *Luc possède trois appartements, ou (peut-être) même deux

Dans les contextes à polarité négative, l'orientation scalaire donne lieu à des adjonctions en *même* qui sont décroissantes:

- (7) Je ne pense pas que Luc possède trois appartements, ou même deux
- (7') ?*Je ne pense pas que Luc possède trois appartements, ou même quatre

L'orientation scalaire décroissante des quantités dans la polarité négative peut être considérée comme une application aux quantités d'une propriété plus générale mise au jour par Ladusaw (1980) : les mêmes contextes renversent les implications en termes de super-ordonnés ou subordonnés dans le lexique. Dans les contextes affirmatifs, l'utilisation d'un terme spécialisé implique la véracité de tous les super-ordonnés déductibles de ce terme :

- (8) J'ai rencontré un gynécologue > j'ai rencontré un médecin >...quelqu'un
- (8') *J'ai rencontré quelqu'un > j'ai rencontré un médecin > ...un gynécologue

L'inverse se constate en contexte de type négatif :

(9) Je n'ai rencontré personne > je n'ai pas rencontré un médecin > je n'ai pas rencontré un gynécologue

(9') *Je n'ai pas rencontré un gynécologue > je n'ai pas rencontré un médecin > je n'ai rencontré personne

Ces propriétés divergentes apparaissent dans un autre domaine, celui des domaines scalaires pragmatiques, étudiés par Fauconnier (1975, 1976). Cet auteur montre que certains termes sont utilisés, non pour leur sens littéral, mais pour leur valeur exemplaire sur une échelle de valeurs, donc avec une signification (abstraite) valant pour l'ensemble de cette échelle. Par exemple :

(10) Les plus faibles bruits l'empêchent de dormir

En (10), le superlatif est utilisé pour sa valeur exemplaire : il implique que tout bruit produit le même effet. La négation supprime cet effet d'extension à l'ensemble du domaine scalaire

(11) Les bruits les plus faibles ne l'empêchent pas de dormir

En (11), l'expression prend un sens littéral et concret. En revanche, l'autre extrémité du domaine scalaire prend à son tour un sens abstrait et une valeur d'exemple pour tout le domaine :

(12) Les bruits les plus forts ne l'empêchent pas de dormir

Le sens est alors : *aucun bruit ne l'empêche de dormir*. La négation a donc pour propriété de renverser l'ordre de ces échelles pragmatiques, et la propriété peut être étendue à l'ensemble des contextes à polarité négative :

(12') Les bruits les plus forts l'empêchent-ils de dormir ? (je suis persuadé que non)

L'ensemble de ces propriétés caractérisent les constructions « à polarité négative », dont la négation est le meilleur représentant mais pas le seul acteur.

2. Négation et indéfinis : les trois séries d'indéfinis.

La polarité négative présente un intérêt supplémentaire : elle coïncide plus ou moins avec les possibilités d'occurrence de séries particulières de pronoms indéfinis, utilisables dans ces contextes mais pas dans les phrases affirmatives. Il s'agit des *indéfinis* opposés aux *indéterminés* dans la terminologie de Klima (1964), ou plus généralement des *indéfinis à polarité négative* dont le prototype est l'anglais *any* (français: *quoi que ce soit, qui que ce soit, quelque...que ce soit*), opposés aux formes neutres ou adaptées aux phrases affirmatives (français *quelqu'un / quelque chose* et les articles indéfinis, anglais *some*). Ces deux séries contrastent dans de nombreuses langues avec des négatifs qui forment une troisième série morphologique en incorporant une négation (anglais : la série préfixée par *no-*). Ces trois séries correspondent par leur initiale basée sur l'anglais aux trois types distingués dans Bernini & Ramat 1996 (les types A, S et N). En français, la série N comporte les termes susceptibles de neutraliser l'emploi de *pas* postverbal, tout en associant la négation à leur signification quand ils sont employés en réponse isolée¹. Il y a de larges chevauchements entre les contextes d'emploi : à côté de leur emploi en association à la négation verbale, les négatifs du français ont des emplois « positifs » (sans interprétation négative associée) dans les contextes à polarité, et équivalent alors à la série *que ce soit* :

(13) Je doute que personne y fasse attention (personne = qui que ce soit)

(14) A-t-on jamais vu personne soutenir une chose pareille ? (idem)

Les distinctions entre trois séries d'indéfinis ont été reprises à la suite de Klima dans la plupart des études sur la négation (par exemple dans le domaine roman Bosque 1980 pour

¹ Par exemple : *Qui est venu ? - Personne !* Dans ces emplois, la série *que ce soit* est inutilisable.

l'espagnol, Muller 1991 pour le français, Zanuttini 1991 pour l'italien et les langues romanes, Orlandini 2001 pour le latin). Si la série des indéfinis susceptibles d'avoir des emplois spécifiques (le type S) ne pose pas de problèmes particuliers, il en va autrement pour les deux autres séries.

3. Polarité et libre choix ('free choice').

La série A pose de multiples problèmes. Son représentant le plus emblématique, l'anglais *any*, comporte des emplois qui sont certainement hors de la polarité négative, comme les emplois « universels » du type de (15) :

(15) Any owl hunts mice

N'importe quelle chouette chasse les souris (Kadmon & Landman, 1993)

Ces emplois sont connus depuis longtemps, dans la tradition moderne à partir de Vendler 1967, qui parle d'indéfinis avec « liberté de choix », devenus chez Carlson 1981 des indéfinis *free choice*, ou de « libre choix ». On traite parfois ces emplois comme relevant d'une forme homonyme, d'autant qu'il existe des paires minimales² illustrant leur différence d'avec les emplois à polarité :

(16) A whale is not any fish / A trout is not any fish

Une baleine n'est pas un poisson / Une truite n'est pas n'importe quel poisson

(L. Horn, 2000 : 159)

On trouve chez Horn (2000 : 168-169) un historique des analyses opposant les partisans d'une description unitaire de *any* à ceux d'une analyse en deux items distincts. L'analyse unitariste, défendue par Horn parmi d'autres, pose que *any* est basiquement le représentant d'un élément indéfini avec des caractéristiques additionnelles (pour Kadmon & Landman, (1993 : 357) *widening* et *strengthening* -élargissement à l'ensemble de référence et renforcement)³. Dans les emplois universels, l'indéfini applique le prédicat à tout élément de l'ensemble décrit par le groupe nominal. Dans les emplois à polarité, il désigne par un terme indifférencié une extrémité basse d'un ensemble devenant monotone-décroissant du fait du contexte, tel que son orientation aille vers zéro. On retrouve alors l'analyse de Fauconnier (1975, 1976) : par son caractère indifférencié, *any* peut s'adapter aux deux types de contextes. Dans un contexte à polarité, ce terme équivaut ainsi à un superlatif à valeur minimale :

(17) I didn't hear any noise = je n'ai pas entendu le moindre bruit

dont l'interprétation usuelle est la quantité nulle. Dans d'autres cas, son emploi donne lieu à des ambiguïtés, selon que le contexte est ou non à polarité :

(18) If she can solve any problem, she'll get a prize (Haspelmath, 1997: 117)

Si elle peut résoudre n'importe quel problème, elle aura un prix

La signification varie selon que l'indéfini est ou non dans le domaine de l'opérateur *si* qui construit des contextes à polarité : soit *any* signifie *un seul / le moindre problème*, soit il a une valeur universelle : *tous les problèmes*. L'ambiguïté est la même en français avec un indéfini comme *n'importe quel*, ce qui suggère que la possibilité d'existence d'un même terme qui prend selon les contextes une valeur existentielle ou une valeur universelle n'est pas un phénomène propre à une langue, mais correspond à des conditions sémantiques générales.

On pourrait en conclure que les emplois à polarité et les emplois 'free choice' sont complémentaires : l'indéfini de type A, qui désigne un individu indifférencié et non

² Les emplois 'free choice' sont accentués, et parfois précédés de l'adverbe *just*.

³ Selon eux, *any* est l'équivalent de *a* avec ces traits additionnels. Il faut cependant remarquer que *any* peut parfois s'appliquer à des indéfinis non singuliers :

Take any two apples (Dayal 2004) / Prenez n'importe quelle paire de pommes.

Dans ces contextes, *any* semble fonctionner sur ses propriétés d'élargissement, avec une cardinalité quelconque. Il se pourrait donc que *any* existentiel ait une cardinalité de un seulement par défaut.

susceptible d'être spécifié, représente toujours une extrémité dans un domaine scalaire. Dans les contextes monotones-croissants, ils prennent donc la signification de quantifieurs universels pour la quantification, dans les contextes monotones-décroissants, ils renvoient par leur interprétation pragmatique à un élément unique à valeur existentielle. On retrouve cette interprétation dans l'étude de Kadmon & Landman (1993) avec un vocabulaire descriptif différent de celui de Fauconnier, mais les deux analyses sont somme toute assez proches, comme le dit Haspelmath (1997 : 118). En français, les indéfinis de la série *que ce soit* présentent les mêmes propriétés, par exemple l'ambiguïté entre une lecture universelle et une lecture existentielle dans :

(19) Si quoi que ce soit vous dérange...

avec les prolongement suivants (lecture universelle et lecture existentielle, respectivement) :

(19') Si quoi que ce soit vous dérange, restez chez vous !

(19'') Si quoi que ce soit vous dérange, n'hésitez pas à nous le dire.

Cela dit, il y a des emplois 'free choice' qui sortent de ce cadre, et qui, au moins en français, requièrent une autre série d'indéfinis à valeur non spécifique, le type *n'importe (quoi / qui / quel N)*. Par exemple, dans les emplois du type suivant, seule cette série est utilisable (en anglais, *any* est encore possible⁴) :

(20) Prenez n'importe quelle carte.

Bien que ce type d'indéfinis interfère largement avec la série A, il a donc des fonctions spécifiques que représente bien le français *n'importe*. Il convient donc de prévoir la possibilité d'existence distincte d'indéfinis qui sont proches des indéfinis à polarité (on les trouve aussi dans les contextes à polarité, en dehors du contact direct avec une négation) mais qui n'obéissent pas à des principes scalaires. Ce qui est caractéristique de (20), c'est que si le choix offert est bien universel, la quantité est totalement indéterminée : ce n'est que par des propriétés contextuelles et pragmatiques qu'on devinera qu'en (20) il s'agit de prendre seulement une carte. Dans d'autres contextes analogues, la quantité d'objets concernés par l'action varie de un à la totalité comme dans :

(21) Prends n'importe quel outil dont tu auras besoin !

4. Les négatifs.

La plupart des langues ont des indéfinis étroitement associés à la négation. Cependant, en français comme dans les autres langues romanes en général, la distribution de ces indéfinis déborde du cadre de la proposition négative. Dans leurs emplois « positifs », les négatifs semblent proches de la série A vue ci-dessus (exemples (13) et (14)). La description de ces indéfinis pose donc la question du rapport qui existe entre les formes négatives (en français, associées à *ne*) et les emplois non négatifs. Formes homonymes, formes archaïques en voie de disparition ? A côté des emplois « positifs » existent aussi des situations de cumuls ('*Negative Concord*' dans la littérature actuelle) de mots négatifs pour une seule négation sémantique, comme dans :

(22) Personne n'a rien dit à personne

(dans son sens le plus courant, une seule négation : ce n'est pas le cas que quelqu'un ait dit quelque chose à quelqu'un).

Les phénomènes de cumul comme les emplois positifs montrent que ces termes peuvent, dans certaines langues, être dissociés de leur association à la négation : une telle propriété ne se trouve jamais avec des mots lexicalement négatifs :

(23) Peu de gens viennent rarement nous voir

⁴ Dans Dayal 2004 : *Pick any card !* En français, la série *que ce soit* est ici inutilisable : **Prenez quelque carte que ce soit !* Sur ces emplois en français, voir Muller 2006, 2007.

Cette phrase équivaut à deux négations sémantiques : *Il n'y a pas beaucoup de gens qui ne viennent pas souvent nous voir.*

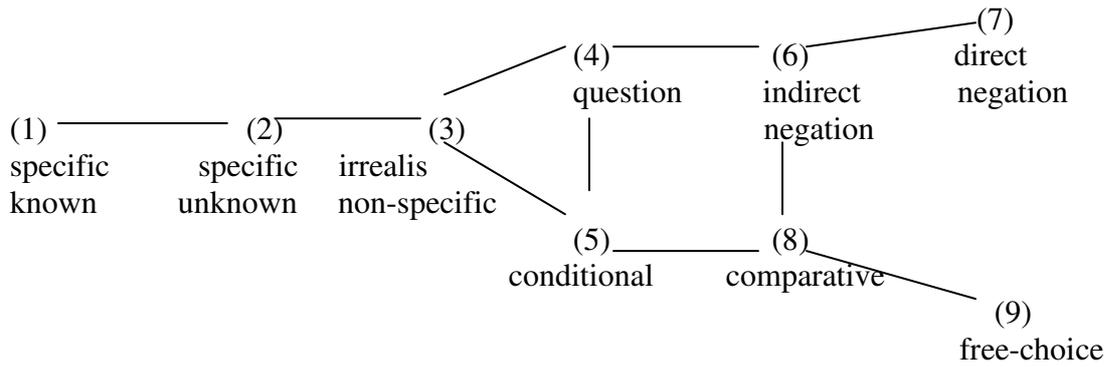
Cette propriété des indéfinis négatifs a été l'objet d'analyses différentes dans les précédentes décennies :

- La plus ancienne: les négatifs sont des indéfinis plus ou moins associables à la négation, ce qui permet le cumul de plusieurs négatifs pour une négation sémantique unique. Dans cette optique, les négatifs sont basiquement des items non négatifs mais à polarité négative, associés dans leurs emplois négatifs à une négation verbale par une corrélation syntaxique (l'"association négative", cf. Muller 1991) . C'est l'analyse de tous les travaux sur la question jusqu'aux années 1990 environ, depuis les travaux de type structuraliste jusqu'aux analyses génératives (entre autres pour le français, Gaatone 1971, Muller 1991).
- Les négatifs sont intrinsèquement négatifs. L' analyse doit rendre compte de leur aptitude à se débarrasser de leur trait sémantique de négation dans les emplois « positifs » ou dans Negative Concord. Les analyses conduisent le plus souvent à poser une interprétation de quantificateur universel pour le contenu des négatifs, avec un trait de négation associable au verbe (Zanuttini, Giannakidou).
- Les négatifs sont des quantifieurs "polyadiques", c'est la théorie la plus fréquente actuellement (de Swart et Sag, Faloutsos) : ils auraient un noyau en commun en tant que quantifieurs, avec une distribution sur plusieurs arguments dans la proposition. On y reviendra plus loin.

5. Les domaines fonctionnels d'emploi des indéfinis : Haspelmath 1997.

Sur la base d'un corpus de 140 langues de familles diverses, parmi lesquelles 40 sont analysées plus en détail, Haspelmath (1997) revoit la classification des indéfinis en un ensemble de séries allant du spécifique connu aux emplois dits en "négation directe", faisant ainsi éclater la notion jugée trop rudimentaire de polarité en un certain nombre de sous-domaines. Il élabore ainsi un modèle de collocations contextuelles beaucoup plus détaillé que les précédents. Il faut préciser qu'il n'est pas le premier dans cette voie (par exemple Bernini-Ramat 1996, axé sur la négation dans les langues européennes), mais son approche montre les chevauchements des indéfinis (leur multi-fonctionnalité) sur différents domaines d'emplois, et surtout, il utilise les domaines contextuels (qu'il nomme types fonctionnels) comme un ensemble en interaction et dont on peut donner une représentation en deux dimensions, une cartographie. Les principes de cette cartographie sont les suivants : deux types fonctionnels, qui représentent une gamme d'emplois répertoriés, voisinent dans la cartographie lorsqu'une même série d'indéfinis y sont utilisables, et il prédit qu'ils le seront aussi dans tout l'espace séparant les deux types. Autrement dit, la carte exclut toute discontinuité susceptible de séparer par une autre série d'indéfinis deux ensembles de types fonctionnels utilisant une série identique. Enfin, la carte des types fonctionnels vise à établir une typologie à valeur universelle puisque valide sur l'ensemble des langues prises en compte.

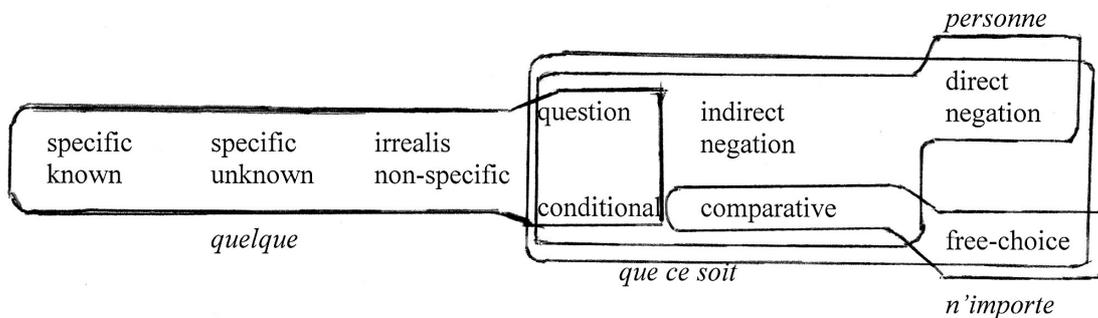
Le résultat général de ce travail est le suivant :



(D'après Haspelmath 1997 : Fig. 4.4, 52)

On reconnaît, à la gauche du tableau, les emplois spécifiques (avec la distinction entre spécifique connu et spécifique non connu). Les emplois non spécifiques se répartissent entre les contextes à modalisation dans des domaines non réels (*irrealis*), les emplois à polarité négative : toute la partie droite, sauf le type (9), qui est le type 'free choice'. Le type (8), les comparatives, type qu'Haspelmath classe avec la tradition linguistique dans la polarité négative, relève plutôt du free-choice, dont il est proche, si on en juge par les explications données plus loin (Haspelmath 1997, 122) montrant que les indéfinis du type *any* ont ici une valeur identique à celle du *any* 'free choice': cela dit, la position des contextes comparatifs dans la représentation convient tout à fait aux données.

Je renvoie à cet ouvrage pour l'examen détaillé des propositions concernant les différentes langues envisagées. Je vais seulement illustrer mon propos par la représentation donnée pour le français, puisque je propose plus loin quelques rectifications la concernant.



(D'après Haspelmath, 1997, 260)

Cette représentation ne donne pas toutes les séries d'indéfinis, mais on y retrouve les quatre principales, la série *quelque* qui vaut surtout pour les emplois spécifiques (type *quelqu'un* / *quelque chose* mais pas le déterminant *quelque* au singulier), la série *que ce soit* qui couvre une large gamme d'emplois non spécifiques, notamment les emplois à polarité négative, les négatifs représentés ici par *personne*, enfin les 'free choice' (la série *n'importe* étant la plus représentative). Le schéma montre aussi les chevauchements des emplois. Comme on le voit, il ne présente pas de discontinuité dans les emplois des différentes séries. Enfin, la polarité négative disparaît en tant que domaine, remplacée par une série de sous-domaines plus précisément décrits. La négation occupe deux places, la 'négation directe' et la 'négation indirecte', correspondant à un sous-ensemble de la polarité, et comme on le voit à une partie seulement des possibilités d'emploi des négatifs. Dans ce qui suit, nous allons examiner plus

précisément les deux types fonctionnels de contextes impliquant une négation, et montrer comment les négatifs figurent dans et hors de ces contextes.

6. Les définitions des catégories fonctionnelles de négation dans Haspelmath.

Les deux catégories distinguées par Haspelmath (1997 : 32-33) le sont sur une base empirique assez vague: la négation "directe" est le domaine d'occurrence des indéfinis qui sont dans la même proposition que la négation. Pour la négation indirecte, il considère deux types distincts: d'une part, les cas où la négation est dans une proposition super-ordonnée; d'autre part, les cas où les indéfinis sont dans des contextes de négation "implicite" (par exemple une préposition comme "without", un verbe comme "deny" ou "refuse" (p. 33). La justification d'une telle assimilation est basée sur la notion développée par van der Wouden (1997: ch. 1) d'anti-additivité, qui serait commune aux contextes de négation super-ordonnée et de négation dite implicite.

Voici un exemple de négation directe en français:

(24) Je n'ai vu *personne* / Je n'ai pas vu *qui que ce soit*

Pour la négation indirecte:

(25) Je ne pense pas que *personne* / *qui que ce soit* vienne

(26) Sans que *personne* ait *rien* dit, Paul s'est levé et est sorti

(26') Sans que *qui que ce soit* ait dit *quoi que ce soit*, Paul s'est levé et est sorti

La propriété d'anti-additivité est décrite comme la fonction suivante (van der Wouden, p.99):

La fonction f sur un ensemble booléen est anti-additive si et seulement si, pour deux éléments quelconques X et Y de cet ensemble, on a l'équivalence suivante

$$f(X \cup Y) = f(X) \cap f(Y)$$

Par exemple, *ne...personne* est anti-additif parce que:

(27) Personne ne chante ou danse <--> Personne ne chante et personne ne danse

La même propriété est attestée après le négatif implicite *sans*:

(28) Sans que personne ne chante ou danse ..

<--> Sans que personne ne chante et sans que personne ne danse...

Il en est de même dans:

(29) Je ne pense pas que personne chante ou danse en voyant cela

<--> Je ne pense pas que personne chante et je ne pense pas que personne danse en voyant cela.

On notera que les notions de négation directe et négation indirecte définissent des domaines d'occurrence, et non des séries d'indéfinis. Le rapport entre les contextes et les séries doit encore préciser que la notion de négation directe s'applique *aussi* aux indéfinis isolés dans des réponses à interprétation négative, supposant ainsi que la négation est alors elliptique, mais bien réalisée au niveau énonciatif. Le test de la réponse négative est donc un des critères essentiels (Muller 1991, Bernini & Ramat) pour distinguer parmi les indéfinis la série des négatifs.

7. La négation directe en français.

Comme Haspelmath ne fait pas intervenir les possibilités d'interaction entre indéfinis et négation verbale dans ses définitions, les indéfinis qui entrent dans la négation « directe » peuvent, ou non, interagir morphologiquement avec ce contexte particulier. Cela explique

qu'il y ait en français deux séries distinctes qui conviennent ici, la série N mais aussi la série A :

(24) Je n'ai vu *personne* / Je n'ai pas vu *qui que ce soit*

Bien entendu, les conditions syntaxiques d'occurrence sont un peu différentes : en (24), le négatif *personne* supprime la possibilité d'utiliser pleinement la négation verbale *ne pas* du français en la limitant à *ne*, alors que l'indéfini *qui que ce soit* est du type des indéfinis à polarité, sans interaction en général avec *pas*. Dans la proposition, l'utilisation de N devant le verbe est plus facile que celle de A :

(30) Personne n'a rien fait

(30') ??*Qui que ce soit* n'a rien fait

Il faut aussi délimiter plus précisément le domaine de la négation directe que ne le fait Haspelmath. Pour le français, on est certain que la conjonction des deux propriétés suivantes : l'indéfini est un mot N, et la négation verbale se limite de ce fait à *ne* dans un contexte où elle serait autrement *ne pas*, est à classer dans la négation directe. Par exemple :

(31) Je n'ai de leçons à recevoir de personne.

(32) Je n'ai demandé à rencontrer personne.

(33) Je n'exige qu'on renvoie personne !

(réponse dans le contexte : veux-tu qu'on renvoie X... ?)

ou encore :

(34) Luc n'est plus fort que personne !

(seulement dans le contexte d'une réponse polémique à l'affirmation : *Luc est plus fort que X...*).

Ces contextes sont connus (cf. Muller 1991 : 343-355). Ils sont liés à la possibilité pour le mot N d'avoir une portée large, au-delà de sa propre proposition.

Inversement, lorsque l'indéfini est dans la même proposition qu'une négation verbale, il n'y a pas toujours un contexte de négation directe. Il suffit pour que cela ne se produise pas que la négation porte directement sur un terme prédicatif intercalé qui forme barrière à la négation, comme dans :

(35) On ne voit pas souvent quelqu'un par ici

La possibilité d'utiliser *quelqu'un* n'est pas (forcément) le signe que l'indéfini est hors de la portée de la négation : le sens peut être ici celui d'un indéfini non spécifique (l'équivalent de *qui que ce soit*) dont le sens non spécifique est bien dû à la négation, mais sans connexion directe. En effet, la négation prend ici comme cible *souvent* et l'indéfini qui suit se comporte comme s'il était dans une proposition subordonnée :

(35') Il n'arrive pas souvent qu'on voie quelqu'un par ici

D'ailleurs, alors que *qui que ce soit* serait envisageable en (35) à la place de *quelqu'un*, ce ne serait pas le cas pour le négatif. La phrase (36) prend un sens différent :

(36) On ne voit souvent personne par ici

Elle signifie soit l'une, soit l'autre des deux phrases suivantes :

(36') Souvent, on ne voit personne par ici

(36'') Il n'y a personne qu'on voie souvent par ici

qui diffèrent par l'ordre relatif de *souvent* avec la combinaison de la négation et de l'indéfini négatif. Dans les deux cas, le contexte pour *personne* est celui d'une négation directe en (36), alors que celui de *quelqu'un* (non spécifique) de (35) doit relever de la négation indirecte.

On doit donc rendre plus précise la définition proposée par Haspelmath de la négation 'directe' :

La négation est directe quand l'indéfini est dans la portée immédiate de la négation (sans prédicatif intermédiaire non associé à la négation).

Une phrase comme (31) relève ainsi des contextes à négation directe pour l'indéfini *personne* parce que l'indéfini a une portée haute qui le met directement en contact avec la négation malgré sa position dans une subordonnée : la phrase équivaut à (31') :

(31) Je n'ai de leçons à recevoir de personne

(31') Il n'y a personne de qui j'aie à recevoir de leçons.

8. Négation directe, 'Negative Concord' et double négation.

Il faut admettre que dans une langue comme le français, les occurrences de plusieurs négatifs pour une seule négation sémantique soient incluses dans le cadre de la négation directe. On admettra que dans ces constructions à Negative Concord, l'ensemble des indéfinis sont à égalité dans la portée immédiate de la négation, ce qui équivaut à la possibilité d'interpréter la relation de portée comme une série d'alternatives toutes de même contenu dénotatif, avec des ordres différents dans les hiérarchies de prédicats :

(30) Personne n'a rien fait

NEG (personne_x, rien_y (a fait (x, y)))

soit les interprétations possibles :

(30') Il n'y a personne qui a fait quelque chose / il n'y a rien que quelqu'un a fait.

(cf. Muller 1991)

La négation directe coïncide alors avec les possibilité de neutralisation⁵ du *pas* postverbal offertes par l'emploi des négatifs, visibles sur chacune des deux paraphrases de (30').

Ce phénomène, d'abord décrit par Jespersen (1924, 1971 : 474-479) sous le terme de « négation cumulative », a été qualifié de « Negation Concord » par Mathesius (1937), devenu par la suite Negative Concord. Il n'est possible que dans les langues où les négatifs permettent la dissociation entre leur interprétation d'indéfinis et leur trait de négation⁶ : il est en effet en compétition avec les interprétations en termes de double négation énonciative, possible par exemple pour (30) avec le sens :

(30'') Il n'y a personne qui n'a rien fait

NEG (personne_x (NEG (rien_y (a fait (x, y))))))

Dans l'interprétation (30''), il s'agit de contextes à négation directe, mais avec deux négations sémantiques.

Dans d'autres constructions, avec un seul négatif, la double négation se marque par le maintien de *pas* :

(37) Ils n'ont pas rien fait (en contexte de dénégation)

Bien entendu, il y a ici aussi deux contextes à négation directe, l'une liée à l'indéfini, l'autre au verbe.

Les analyses de Negative Concord s'opposent sur l'analyse des négatifs qui permettent ces constructions. Dans la perspective de Jespersen, on a pu y voir une surabondance « illogique » de marques de négation, faisant d'ailleurs partie des phénomènes de redondance et de renouvellement des formes décrites par Jespersen sous le nom de cycle de la négation. D'autre part, l'accumulation des négatifs pouvait sembler liée à des développements dialectaux sous-

⁵ La neutralisation, et non l'effacement systématique : il arrive quand même sporadiquement, aussi bien à l'oral (i) qu'à l'écrit (j) que le *pas* postverbal se maintienne dans ces contextes :

(i) S'il y a quelque chose, il fera pas de cadeau à personne (Journal, A2, 4-5-1984, 20h)

(j) Je crois qu'il n'est pas dans les intentions d'aucun parti de dénaturer la pensée de quelque adversaire que ce soit (Barrès, 1909)

⁶ Assez généralement aussi, il s'applique aux langues qui maintiennent une forme de double marquage de la négation (dans le verbe, et dans le négatif). Les exceptions sont rares (Haspelmath : 219).

standards, comme ceux des Noirs américains décrits par Labov, 1972. L'analyse typologique d'Haspelmath montre que le fonctionnement « logique » de la négation : une forme négative par proposition, faute de quoi il y a double négation, est une réalité assez marginale dans les langues du monde, et que le cumul des marques est plutôt la situation courante.

On a vu ci-dessus qu'il y a trois familles de solutions proposées pour expliquer Negative Concord. Les deux premières : supposer que les négatifs sont intrinsèquement positifs et qu'ils ne deviennent des négatifs que par interaction avec une négation énonciative indépendante (Bosque pour l'espagnol, Muller (1991) pour le français, par exemple), ou inversement que les négatifs ont incorporé un trait sémantique de négation, qui est susceptible d'être posé en facteurs communs à plusieurs termes (Zanutini 1991, Giannakidou 2000) sont finalement assez proches puisque dans les deux cas, on suppose que la négation sémantique peut être distinguée du négatif. La troisième solution, celle supposant dans ce cas un quantifieur « polyadique » mis en commun, et pas seulement la négation, a été développée récemment (de Swart & Sag 2002, Corblin et alii 2004, Falaus 2007). Elle devrait imposer une forme d'homogénéité aux négatifs impliqués qui a été vainement recherchée (par exemple une cardinalité zéro chez Deprez 1997) : certains négatifs ne sont en rien assimilables à des cardinaux : les adverbes *plus*, *guère*, le coordonnant *ni*, qui n'est évidemment pas un pronom ; quant à la quantité zéro, on ne la trouve pas dans *guère* qui est le négatif de *beaucoup*, ni dans le marqueur d'exception *que* (*il n'a que dix ans*) pourtant susceptibles d'entrer dans Negative Concord :

(38) Personne n'y pense guère (NC : personne n'y pense beaucoup)

(39) Boumedienne n'est plus que le colonel qui bouscula jadis la République.. (*Nouvel Observateur*, 27-11-1978)

En (39), il y a ambiguïté entre NC (ce serait la lecture la plus probable si on en restait là : *...est seulement*) et une double négation (*n'est plus seulement*), qui est l'interprétation à adopter dans cet exemple, justifiée par la suite : *...mais le père des lois selon lesquelles se développera désormais tout un peuple*.

Il semble préférable de s'en tenir aux deux premières solutions, avec la seule mise en commun d'une négation énonciative unique qui est nécessairement à distinguer d'éventuels traits négatifs (ou morphèmes négatifs) lexicalisés dans les négatifs. Il faut alors se souvenir que la négation est un marqueur énonciatif assumé par un énonciateur, et structurant l'énoncé de façon polyphonique⁷. L'existence d'une négation sémantique, ou bien à l'opposé de deux dans les doubles négations, aboutit à des différences d'interprétation spectaculaires. Il faut voir dans le négatif un terme incorporant un trait négatif séparable à portée plus large que le seul indéfini, et susceptible de s'intégrer à d'autres pour manifester une négation unique (Muller, à paraître).

9. La négation directe et les autres séries d'indéfinis.

On a vu que la série *que ce soit* est appropriée dans ces contextes, avec une contrainte d'ordre. (exemple (30') ci-dessus). Les indéfinis pouvant être spécifiques (les mots S) figurent normalement dans des contextes du type négation directe avec une interprétation spécifique :

(40) Je n'ai pas vu quelqu'un (= il y a quelqu'un que je n'ai pas vu)

Il existe cependant quelques cas où ces indéfinis apparaissent dans des contextes de négation directe avec un sens non spécifique.

Il faut en excepter les cas de multi-polarité, qui rétablissent une orientation affirmative (la négation directe dépend elle-même d'un autre contexte à polarité négative):

⁷ Les théories sur la polyphonie supposent que l'énoncé est structuré par des traces d'énonciateurs distincts prenant en charge telle ou telle partie de celui-ci. Dans le cas de la négation, l'énoncé positif sous-jacent relève d'un énonciateur distinct de celui qui assume la négation (voir par exemple Nølke 1992).

(41) T'as pas quelqu'un à me présenter? (3/4/08, Google)

Il faut tenir compte des constructions non quantificationnelles, à sens attributif comme:

(42) Je ne suis pas quelqu'un de rancunier (*personne* est exclu ainsi que *qui que ce soit*, mais *quelqu'un* n'est pas spécifique pour autant : il n'a aucune valeur quantificationnelle ici).

On trouve aussi cette collocation dans des énoncés déontiques; par exemple dans le titre de rubrique suivant, sur Google (le Post, 26/9/2008):

(43) Faux diplôme de Dati: on ne juge pas quelqu'un pour un crime de lèse-majesté.

Il est certain qu'ici, *quelqu'un* n'est pas spécifique. L'énoncé se présente comme un précepte à valeur générale. La négation est fortement distinguée du contexte sur lequel elle porte (en termes énonciatifs, la polyphonie est marquée, la négation est assumée par le locuteur qui ne prend pas en charge l'assertion 'juger quelqu'un pour un crime de lèse-majesté'). Dans ce type de contextes, très régulièrement, la négation ne se combine pas syntaxiquement avec l'énoncé affirmatif qu'elle rejette :

(44) On ne condamne pas quelqu'un sans écouter ses explications.

L'utilisation de *personne* fausse le sens : on obtiendrait alors une interprétation en termes de quantification extensive contraire au sens recherché⁸ :

(44') On ne condamne personne sans écouter ses explications.

Alors que (44) est une règle, un principe à valeur générale, (44') est focalisée sur l'aspect extensif, la quantité. L'utilisation de *qui que ce soit* aurait le même effet que (44').

Il arrive aussi que l'indéfini ne se combine pas avec la négation dans les réponses en réaction immédiate :

(45) Tu as fait entrer quelqu'un !

- Je n'ai pas fait entrer quelqu'un, je parlais avec la concierge qui apportait un paquet.

Cela ne veut pas dire que la série neutre de type *quelqu'un* soit appropriée dans les contextes de négation directe : il y a simplement à distinguer entre l'emploi courant de la négation, susceptible d'interagir avec le contenu quantificationnel d'un indéfini, et ce type d'emploi nettement « métalinguistique », où la négation reste distinguée du contenu sur lequel elle porte. Les emplois du type illustré par (43), (44), (45) ne relèvent pas de la « négation directe » au sens qui intéresse Haspelmath : la combinatoire des indéfinis utilisables, parce qu'ils permettent n'importe quel pronom ou déterminant sans que la négation affecte son interprétation. On peut estimer qu'il s'agit de cas de négations indirectes parce que, pour des raisons énonciatives, la négation ne porte pas spécifiquement sur l'indéfini.

Ces contextes mis à part, on peut utiliser *quelqu'un* selon ses variations de sens pour décider dans certains cas du type de contextes dans lequel est placé l'indéfini. Relève de la négation directe toute proposition négative dans laquelle l'indéfini remplacé par la série *quelqu'un* (hors des contextes de négation métalinguistique, reprise immédiate, interprétations attributives) prend une interprétation obligatoirement spécifique.

Un exemple, qui est une version modifiée de (31) :

(46) Je n'ai pas de leçons à recevoir de qui que ce soit

Il n'est pas exclu de pouvoir interpréter l'indéfini avec une portée large :

(46') Il n'y a pas qui que ce soit de qui j'aie des leçons à recevoir

Dans ce cas, le type serait plutôt, malgré les apparences (indéfini dans la subordonnée) la négation directe, et de fait, avec *quelqu'un*, on n'a pas le sens non spécifique attendu en cas de négation indirecte:

(47) ??Je n'ai pas de leçons à recevoir de quelqu'un !

⁸ Il en va de même avec un impératif : *Ne laissons pas quelqu'un qui a bu reprendre le volant*. (Slogan de la Sécurité Routière). Le remplacement par *personne* est possible mais change le sens, qui passe du domaine des principes à celui du nombre (*ne laissons personne...*). Sur les collocations entre *pas* et *quelqu'un*, voir P. Larrivée, 2005.

Le sens spécifique n'est guère plausible ici, mais le sens non spécifique de *quelqu'un*, attendu dans ce genre de contextes à négation super-ordonnée, semble très improbable.

Le mélange d'indéfinis négatifs et d'indéfinis à polarité est tout à fait normal dans les contextes de négation directe :

(48) Personne n'a dit quoi que ce soit à personne

mais on a vu que la série *que ce soit* s'emploie rarement avant la négation :

(30') ??Qui que ce soit n'a rien fait

On ne peut faire état de (49) ci-dessous comme un contre-exemple : le contexte est modalisé et malgré la négation, s'apparent plus aux contextes d'occurrence des 'free choice' à valeur universelle :

(49) Quelque catégorie que ce soit ne peut pas être autorisée à prendre des français pour otages...(Télévision, A2, Journal, 17-2-1984)

Il en va de même en (50), où l'indéfini est hors de portée de la négation qui suit :

(50) Avec quelque majorité que ce soit, nous n'avons rien obtenu du gouvernement.

(Le Monde, 5-5-1974)

10. La négation indirecte.

La définition qu'en donne Haspelmath (1997 : 33) couvre deux sous-domaines : ceux où l'indéfini est dans la portée d'une négation super-ordonnée, et ceux dans lesquels la négation est « implicite » (il s'agit de négations distinctes de la négation verbale standard, ce qui rend un peu problématique cette caractérisation. On pourrait dire que l'expression lexicale équivaut à une expression substituable avec le même sens et contenant la négation verbale).

Par exemple, pour chacune des sous-catégories :

(51) (=25) Je ne pense pas que quelqu'un / qui que ce soit / personne vienne

(52) Il est sorti sans que quelqu'un / qui que ce soit / personne s'en aperçoive
(*sans que* : l'expression équivaut grosso modo à : *de telle façon que ne pas*).

Il faut ajouter à ces contextes les cas où la négation ne porte pas directement sur l'indéfini, comme (32) ci-dessus :

(32) On ne voit pas souvent quelqu'un par ici.

L'indéfini est ici non spécifique et pourrait être remplacé par *qui que ce soit*. Ce contexte particulier bloque cependant la possibilité d'utiliser *personne*, sans doute par interférence avec la règle syntaxique qui supprime *pas* dans ce cas (sans *pas*, la phrase a un autre sens, comme on l'a vu ci-dessus).

Autre exemple de ce type :

(53) On ne renonce pas petit à petit à quoi que ce soit. (E. Vlachou 2007, p. 174)

On peut ici aussi modifier la description du domaine :

La négation indirecte décrit un domaine à polarité négative causé soit par la négation verbale, soit par une négation différente produisant le même sens dans son contexte qu'une négation verbale, lorsque la négation ne porte pas directement sur l'indéfini dans sa portée.

La négation indirecte est un domaine qui permet (sauf interférence avec une règle syntaxique comme le blocage de l'occurrence simultanée d'un négatif du type de *personne* avec la négation verbale) l'utilisation de toutes les séries d'indéfinis non spécifiques : la série S (*quelqu'un*) avec ce sens non spécifique, la série *que ce soit*, mais aussi la série *n'importe*, exclue dans les contextes de négation directe :

(51') Je ne pense pas que n'importe qui vienne.

Cette phrase peut avoir un sens équivalent à (51), et aussi bien entendu son sens propre, discriminant.

(52') Il est parti sans que n'importe qui s'en aperçoive.

11. Une cartographie révisée pour le français.

Compte-tenu de ce qui précède, il faut modifier sur les points suivants la représentation cartographique proposée par Haspelmath pour le français.

- La série des indéfinis neutres, soit spécifiques, soit non spécifiques, s'étend aux contextes de négation indirecte (avec le sens non spécifique).

- La série *n'importe* typique des emplois 'free choice' s'étend aussi aux contextes de négation indirecte. En plus des exemples ci-dessus, voici des exemples réels⁹ :

(54) ...aucun succès dans n'importe quel autre domaine ne pourra compenser cette faiblesse fondamentale. (Charte des nations Unies, 1944)

(55) Dans les circonstances actuelles, il est impossible que pour elle ou pour n'importe qui d'autre je puisse ressentir quoi que ce soit qui dépasse l'amitié. (C. Du Bos, *Byron*, 1929)

(56) Je refuse que n'importe qui salisse notre héritage... (Google)

Elle convient encore aux contextes conditionnels. Cf. ci-dessus, (18), ou encore :

(57) Si n'importe quoi semble endommagé, ils ne seront pas responsables, c'est à vos risques et périls (Google)

- Les négatifs sont naturellement appropriés dans les contextes à négation directe ainsi que dans la négation indirecte. Cependant, leur extension actuelle, si on examine attentivement non pas simplement tout ce qui est possible et attesté dans les corpus littéraires et même la langue classique, mais aussi les emplois usuels dans la langue moderne, est un peu plus réduite que ce qui figure dans le schéma proposé par Haspelmath : on ne retiendra pas le domaine fonctionnel des conditionnelles pour le français moderne, parce que les occurrences de négatifs y sont vraiment devenues marginales, si on excepte la locution idiomatique *si jamais* qui ne s'accompagne guère d'un autre négatif :

(58) *Si jamais personne venait, prévenez-moi

En réalité, on pourrait accepter (58) mais avec un sens pleinement négatif (*si jamais personne (ne) venait*, ce qui est évidemment autre chose. En témoigne cet exemple :

(59) Si tu sens rien, tant mieux pour toi ! (Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932)

Le négatif est justifié par une négation syntaxique sans *ne* exprimé, comme cela arrive couramment en français familier.

L'exemple allégué par Haspelmath (1997 : 261) n'est pas convaincant :

(60) Je vous rends responsable si rien s'ébruite dans la presse.

Les seules attestations que j'aie trouvées de négatifs (autres que *jamais*) dans des hypothétiques sont d'un niveau de langue soutenu ou même archaïque, d'auteurs qui sont plutôt du début du siècle précédent, et en contextes exclamatifs :

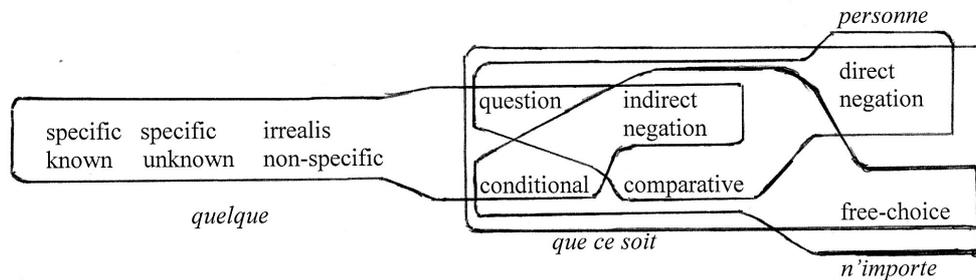
(61) Dis quelque chose, si tu as rien à dire, et je le croirai ! (Claudel, *Annonce faite à Marie*, 1948, II-3)

(62) Comme si, à aucune époque, l'on avait jamais pu tout avoir, y compris la sécurité ! (Jules Romains, cité par Gaatone 1971, p. 176)

Il semble donc que l'emploi de négatifs dans ce cas soit simplement une survivance marginale dans la langue littéraire, sans utilisation dans les conditions d'énonciation habituelles. Elle est aussi favorisée par une forte implication négative (ce qui distingue (62) de (61)). On ne retiendra donc pas comme possible l'emploi de négatifs dans les conditionnelles.

⁹ Il est souvent difficile de faire la part entre un sens équivalent à un non spécifique ou un négatif, et le sens propre à *n'importe*. La négation indirecte neutralise ces variations, sauf contexte contraire. En (54), même si la proposition dans laquelle est *n'importe* est négative, il y a négation indirecte, avec un sens identique à *aucun autre* ou même *un autre*. La négation directe est d'ailleurs exclue dans le complément nominal d'un sujet non négatif : **Ce résultat dans aucun autre domaine n'est envisageable*. Raison de plus de ne pas faire coïncider la négation directe avec les limites de la proposition négative.

Le tableau d'emploi des indéfinis avec les modifications proposées ci-dessus est donc le suivant :



Comme on le voit, la série *quelque* s'étend jusqu'à la négation indirecte, la série *n'importe* aussi, incluant en outre les conditionnelles, sans aller jusqu'aux questions¹⁰ ; enfin, la série des négatifs ne s'applique pas au domaine des conditionnelles.

Les emplois dans les questions méritent un examen à part.

12. Les négatifs dans les questions.

Ce contexte est assez particulier : il faut distinguer entre la question ordinaire, et la question à orientation négative, laissant attendre une réponse négative, ou même purement rhétorique. Ce n'est que dans ce dernier cas qu'il est possible de trouver des négatifs, et on peut y voir en application le même principe que celui constaté pour la négation indirecte : les contextes à implication de réponse négative favorisent pour cette raison les négatifs, comme si dans la polyphonie de la question transparaisait la prise en charge par le locuteur, par anticipation, d'une réponse négative certaine :

(63) A-t-on jamais rien vu d'aussi stupide ? (je suis persuadé qu'on n'a jamais rien vu d'aussi stupide)

Par contre, on ne dira jamais :

(64) As-tu vu personne ? (inacceptable dans le sens *as-tu vu quelqu'un*)

Sauf (ce n'est pas inacceptable) si on est dans le registre où la négation est utilisée sans *ne*.

Dans les interrogations indirectes, on se rapproche des observations faites sur les conditionnelles : les négatifs y sont rares, réservés à des contextes dans lesquels le « sujet de conscience » présuppose que la réponse est négative, et qui plus est dans la langue littéraire un peu archaïsante :

(65) Dieu sait si personne a protesté avec plus de force que moi quand on a fait dans la société une place disproportionnée aux nationalistes. (Proust, cité par Gaatone, 1971, p. 162)

(66) Je me demande si l'on a rien écrit de plus éloquent contre la stupidité de la guerre.

(J. Green, Journal, 1950)

Dans les exemples suivants, il y a une négation dans la principale, sans qu'on sorte de la polarité négative :

(67) Je ne sais plus si rien en moi subsiste de quoi je puisse encore espérer (J. Green, Journal, 1951)

(68) Je ne sais si personne s'en apercevra (J. Green, Journal, 1949)

¹⁰ On ne peut guère utiliser *n'importe* au sens de *que ce soit* dans une question à orientation négative :

A-t-on jamais vu quoi que ce soit d'aussi stupide ?

??A-t-on jamais vu n'importe quoi d'aussi stupide ?

Il y a bien entendu, dans d'autres niveaux de langue, des négatifs mais alors, ils renvoient à une négation en subordonnée :

(69) Il voulait savoir si j'attendais personne ? (A. Simonin, *Touchez pas au grisbi*, 1953)

Il s'agit cette fois de la négation sans *ne*.

13. Les négatifs dans les comparatives.

Les négatifs sont courants dans les comparatives d'inégalité, souvent associées à une négation explétive (*ne* seul, sans incidence sur le contenu de la proposition) :

(70) Il était cultivé, beaucoup plus qu'aucun président des Etats-Unis avant lui .

(Gaetone : 1971, 176)

Dans le même contexte, on trouve indifféremment cette série, la série *que ce soit* ou la série *n'importe* :

(71) Il est plus malin que personne / qui que ce soit/ n'importe qui (ne) l'est

Cela rappelle les contextes de type négation indirecte, avec la différence que les emplois non spécifiés de la série *quelqu'un* sont limités :

(71') Il est plus malin que quelqu'un (sens spécifique, connu du locuteur)

L'orientation négative des comparatives d'inégalité semble tenir à des causes structurales (Muller 1983, 1996) qui permettent comme dans les autres contextes à négation explétive une neutralisation de la construction de la subordonnée associée à une interprétation pleinement négative de celle-ci¹¹ :

(72) Il est plus riche que personne ne l'a jamais été

(72') Il est riche comme personne ne l'a jamais été

Le passage de (72) à (72') illustre ce processus : (72') exprime l'inégalité, comme (72), mais avec une négation pleine dans la subordonnée. En (72), l'expression de l'inégalité est marquée deux fois, dans l'adverbe comparatif *plus* et dans la subordonnée, ce qui rend superflue la seconde marque : c'est le processus général des négations 'explétives' (Muller 1991). On peut voir sur d'autres exemples que la négation explétive (lorsque la polarité est encore négative¹²) s'accompagne facilement de négatifs, mais avec la possibilité de les faire alterner plus facilement dans les autres contextes avec des indéfinis non spécifiques :

(73) Il est sorti avant que personne / quelqu'un ne s'en aperçoive

(74) Empêchez que personne / quelqu'un ne sorte !

Les constructions à négation explétive et à polarité négative sont du type de la négation indirecte : on peut ainsi facilement expliquer pourquoi les négatifs y sont assez bien attestés. Les comparatives sont plus proches de contextes à négation directe, puisqu'elles ne permettent normalement pas la série *quelqu'un* non spécifique. Cependant, la négation n'est pas due à un choix dans la proposition, mais à une règle de construction qui en fait une dépendance du choix lexical d'un adverbe d'inégalité. Cela suffit en tout cas pour autoriser les négatifs.

14. Bilan : les domaines de la négation et la place des négatifs parmi les indéfinis en français.

Sur le premier point, on a proposé un réaménagement de la distinction entre deux types ou domaines fonctionnels, la négation directe et la négation indirecte, en remplaçant la distinction un peu rudimentaire faite par Haspelmath sur des critères syntaxiques et

¹¹ Il n'est pas exclu de trouver : *il est plus riche que quelqu'un ne l'a jamais été avant lui*. Dans ce contexte, *quelqu'un* non spécifique semble possible.

¹² Il y a des constructions à négation explétive dont la polarité est affirmative. Dans ce cas, il n'y a pas de négatifs, sauf avec le sens d'une négation en subordonnée : *On craint que quelqu'un ne vienne*. Si on remplace *quelqu'un* par *personne*, la subordonnée devient négative.

morphologiques (place de la négation dans ou au-dessus de la proposition, négation verbale ou non) par une distinction selon la portée, la négation directe établissant un lien sans interruption entre la négation et le ou les indéfinis directement dans sa portée, la négation indirecte couvrant tous les autres cas, en incluant les blocages énonciatifs qui excluent l'interaction entre la négation et les indéfinis (négation métalinguistique, énoncés déontiques fortement polyphoniques) dans la négation indirecte.

Pour la caractérisation des négatifs, il faut distinguer entre la distribution dans les domaines fonctionnels et les propriétés.

En extension, on peut tracer les trois domaines d'occurrence suivants :

-les négatifs ont comme domaine privilégié celui de la négation directe, soit, comme on l'a défini, celui qui est constitué par la portée immédiate de la négation, en incluant dans cette configuration les constructions à négatifs multiples formant des chaînes de prédicat à égalité hiérarchique dans Negative Concord. Dans ces constructions, les négatifs sont les vecteurs de l'interprétation négative de leur proposition.

- les négatifs sont usuels dans le domaine de la négation indirecte, qui regroupe l'ensemble des constructions où la négation est dans la portée non immédiate d'une négation syntaxique ou dans la portée d'une négation lexicale non verbale. Ces constructions sont caractérisées par les possibilités d'occurrence de la série des indéfinis S (type *quelqu'un*) au sens non spécifique. Il faut y adjoindre la plupart des constructions à négation explétive. Dans tous les cas, les négatifs voient leurs possibilités d'occurrence conditionnées par une contrainte sémantique : l'inférence que, du point de vue d'un énonciateur au moins, la proposition qui les contient est négative. Cette même contrainte permet la neutralisation de leur trait sémantique propre de négation. Le domaine des comparatives (notamment les comparatives d'inégalité) offre des conditions d'occurrence des négatifs semblables à celles de la négation indirecte, à l'exception de la synonymie avec les indéfinis S.

- les négatifs sont relativement rares et relèvent d'un registre soutenu dans les autres contextes à polarité négative sans négation. On peut les exclure des conditionnelles, et leur emploi dans les questions directes n'est possible que dans des questions rhétoriques à forte inférence de réponse négative attendue.

Sur les propriétés intrinsèques des négatifs maintenant : il est clair que les négatifs ont lexicalisé leur association régulière avec la négation syntaxique. Ils suffisent à imposer une lecture négative de leur proposition. On doit cependant supposer que leur trait négatif, présent par défaut, est neutralisable dans les deux types de contextes qu'on a vus : dans les phénomènes de cumul avec d'autres négatifs (Negative Concord), et dans les contextes à négation indirecte ou à polarité négative. Cela les distingue de mots lexicalement négatifs, dans lesquels cette neutralisation est impossible.

Quel est leur contenu quantificationnel propre en tant qu'indéfinis ? Il semble qu'ils soient très proches de la série scalaire *que ce soit* : ils désignent un individu quelconque du domaine qui peut aussi bien être compris comme l'extrémité basse d'une échelle de quantité, telle que la négation de ce bas degré aboutisse à la signification de quantité nulle, ou l'extrémité haute telle que l'argument indéfini de la proposition négative soit représentatif de l'ensemble de l'échelle (les deux interprétations usuelles des propositions négatives, existentielle et universelle). Leur exclusion progressive de la polarité non déclenchée par la négation les distingue de plus en plus de ces indéfinis, alors que se renforce leur interprétation comme vecteurs propres de la négation de leur proposition.

Références.

Baker C.L., 1970, Double Negatives, *Linguistic Inquiry* 1: 169-186.

- Bernini G. & P. Ramat, 1996, *Negative Sentences in the Languages of Europe*. Mouton-de Gruyter.
- Bosque I., 1980, *Sobre la negación*. Cátedra, Madrid.
- Carlson G., 1981, Distribution of free-choice *any*, *Chicago Linguistic Society*, 17: 8-23.
- Corblin F., V. Deprez, H. de Swart, L. Tovena, 2004, Negative Concord. In : F. Corblin, H. de Swart, (eds), *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, Stanford, 417-452.
- Dayal V., 2004, The Universal Force of Free-Choice Any, *Linguistic Variation Yearbook*, 4, 5-40.
- Deprez V., 1997, A Non-Unified Analysis of Negative Concord. In: D. Forget, P. Hirschbühler, F. Martineau, M.L. Rivero (eds): *Negation and Polarity*, Benjamins, Amsterdam.
- Falaus A., 2007, Le paradoxe de la double négation dans une langue à concordance négative stricte. In: F. Floricic (éd): *La négation dans les langues romanes*, Benjamins, 75-97.
- Fauconnier G., 1975, Pragmatic Scales and Logical Structures, *Linguistic Inquiry* 6, 353-375.
- Fauconnier G., 1976, *Etude de certains aspects logiques et grammaticaux de la quantification et de l'anaphore en français et en anglais*, Thèse, Paris VII et H. Champion (1980).
- Gaatone D., 1971, *Etude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Droz.
- Giannakidou A., 2000, Negative...Concord?, *Natural Language and Linguistic Theory*, 18, 457-523.
- Haspelmath M., 1997, *Indefinite Pronouns*. Oxford University Press.
- Horn L. R., 2000, Pick a Theory (Not Just Any Theory). In: L.R. Horn & Y. Kato (eds), *Negation and Polarity*, Oxford University Press, 147-192.
- Jespersen O., 1924 (1971), *La philosophie de la grammaire*, Minuit, Paris.
- Kadmon N. & F. Landman, 1993, Any. *Linguistics and Philosophy* 16, 353-422.
- Klima E., 1964, Negation in English. In: J. Fodor & J. Katz (eds) *The Structure of Language*, Prentice Hall, 246-323.
- Labov W., 1972, Negative Attraction and Negative Concord in English Grammar, *Language*, 48, 773-818.
- Ladusaw W. A., 1980, *Polarity Sensitivity as Inherent Scope Relations*. PhD, Indiana University Linguistics Club.
- Larrivé P., 2005, « Quelqu'un n'est pas venu », *Journal of French Language Studies*, 15-3, 279-296.
- Mathesius V., 1937, Double Negation and Grammatical Concord. In: *Mélanges de linguistique et de philologie offerts à Jacques van Ginneken*, Klincksieck, Paris, 79-83.
- Muller C., 1991, *La négation en français*, Droz.
- Muller C., 2003, Les déterminants négatifs *aucun* et *pas un*: portée, référence, interactions, *Verbum*, 25-1, 61-80.
- Muller C., 2006, Polarité négative et *free choice* dans les indéfinis de type *que ce soit* et *n'importe*, *Langages*, 162, 7-31.
- Muller C., 2007, Les indéfinis *free choice* cobfrontés aux explications scalaires, *Travaux de Linguistique*, 54, 83-96.
- Muller C., à paraître, La « concordance négative » revisitée, in : P. Blumenthal & S. Mejri (eds), *Les configurations du sens, hommage à R. Martin*, Tübingen.
- Nølke H., 1992, 'Ne pas', négation descriptive ou polémique ? Contraintes formelles sur son interprétation, *Langue Française*, 94, 48-67.
- Orlandini A., 2001, *Grammaire fondamentale du latin. Tome VIII: Négation et argumentation en Latin*. Peeters, Louvain.
- de Swart H. & Y. Sag, 2002, Negation and Negative Concord in Romance, *Linguistics and Philosophy*, 25, 373-417.

- Vendler Z., 1967, *Linguistics in Philosophy*, Cornell University Press.
- Vlachou E., 2007, *Free Choice in and out of Contexts*, LOT, Utrecht.
- van der Wouden T., 1997, *Negative Contexts*, Routledge, Londres.
- Zanuttini R., 1991, *Syntactic Properties of Sentential Negation. A Comparative Study of Romance Language*. PhD, University of Pennsylvania.